

ECHO

AÏRE-LE LIGNON

Journal des intérêts d'Aire-Le Lignon
avril 2017 | n°2



Laboratoire dentaire du Lignon

Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmacielignon.ch

Journée Portes Ouvertes à la Ferme du Lignon Le 20 mai 2017



Inauguration du marché de la ferme
Animations surprises, animaux
Activités pour les enfants
Découverte des jardins
Barbecue géant...



Venez nombreux !

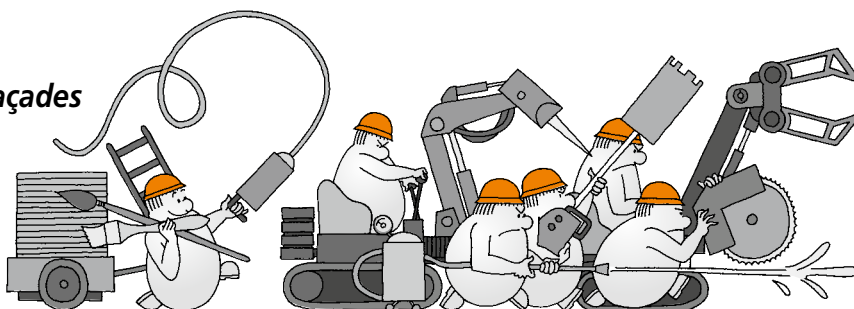


dmb

www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



IMPRESSUM

Tirage : 5'000 exemplaires
8 numéros par an

RÉDACTION

Robert Borgis
T 022 970 13 60 | rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10 | 1210 Châtelaine

RÉALISATION

AA Actual Pub SA | www.actualpub.ch

PHOTO COUVERTURE

© Blaise Lambert

PUBLICITÉ

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch | T 022 343 0 343
Benoît Stolz | P 078 721 14 72
Dominique Poupaert | P 079 206 80 00

SITE INTERNET

www.aiali.ch

EDITEUR

Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur.
Reproduction autorisée, avec mention
de la source.

ABONNEMENT DE SOUTIEN

CCP 12-15388-4 (selon désir)

COMITÉ 2016-2017**Président**

Gjon Thaqi

Membres

Mmes Béatrice Besse,
Michèle Finger
MM. Francis Ballager ;
Robert Borgis ; Pierre Chevrier ; Alain
Gaumann ; Yves Magnin ;
Roland Rey-Mermier ;
Daniel Rochat

Membres suppléants

Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

C'est la fête !

Au départ, l'être humain n'est pas, dans sa nature, fait pour transpirer sans relâche au travail et être accablé, à longueur d'année, de soucis. «Métro, boulot, dodo»... des jours qui se suivent et se ressemblent affreusement, donnant à sa vie le goût d'une certaine monotonie. Aussi, le besoin d'une «coupure» se fait sentir, la plus importante étant, bien entendu, celle des vacances annuelles.

Mais d'autres pauses, plus brèves, sont aussi bénéfiques et **la fête en fait partie**, permettant à chacun d'échapper, momentanément, au train-train et tracasseries pour vivre un temps plus agréable... et délassant.

Qui dit «fête», dit aussi une occasion de se réunir, de tisser de nouveaux liens avec d'autres, de mieux se comprendre et se tolérer. C'est aussi un moment qui nous sort de notre quotidien.

Mais faire la fête ce n'est pas rester enfermé dans sa «tour d'ivoire» privée, mais bien s'amuser en compagnie d'autres personnes.

C'est d'ailleurs ce qu'avaient compris les pères fondateurs de notre association qui, dès le début, ont ajouté au programme des activités l'occasion pour les habitantes et habitants de la presqu'île de se retrouver pour un moment de détente, avec notamment l'organisation, en fin d'année, de la traditionnelle choucroute d'Escalade, connue et attendue par de très nombreux fidèles.

Mais, au fil des années, le comité a dû, malheureusement, constater une sérieuse érosion des participants à cette traditionnelle manifestation. Changement de la population, goût différent pour se divertir : la question reste ouverte ! Confronté aux problèmes de disponibilité des locaux communaux, le comité a donc décidé de ne pas organiser, notre soirée de fin d'année, période surchargée de manifestations diverses et **reporter celle-ci au printemps** avec une modification du menu (**jambon à la broche et gratin de pommes de terre au lieu de la choucroute**) et un style plus moderne de la soirée, avec un air de vacances et d'exotisme, placée sous **les rythmes entraînants de la SALSA.**

Venez donc nombreux passer un agréable moment de détente, n'hésitez pas à inviter vos voisins et connaissances de faire de même et d'ores déjà la rédaction et le comité vous souhaitent un premier avril de rythme et de joie.



Robert Borgis

COTISATION ANNUELLE 2017

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

PROCHAINE PARUTION

Vendredi 5 mai 2017

**DERNIER DÉLAI DE REMISE
DES TEXTES**

Vendredi 21 avril 2017

Retrouvez-nous sur notre site internet !

WWW.AIALI.CH

■ L'éphéméride

Le mois d'avril.

Ce mois tire son nom du mot latin *aperire* (signifiant «ouvrir») parce que durant avril, nous voyons s'ouvrir les premiers bourgeons. Ce sont les Romains qui lui donnèrent le nom *d'aprilis*. Une autre version donne l'origine à *aprilis mensis*, «mois d'Aphrodite», déesse grecque de l'Amour. Cette attribution serait justifiée par la proximité avec Mars (le mois et le dieu.)

Le premier avril est une date souvent associée aux blagues et aux canulars. Les origines de cette tradition sont obscures, mais il semblerait qu'elle date du XVI^e siècle, en France.

En effet, le mois d'avril fut, jusqu'en 1564, le premier mois de l'année jusqu'au moment où Charles IX, roi de France décida de fixer la date de la nouvelle année au 1^{er} janvier (demande déjà formulée dans l'édit de Paris de 1563 et complétée dans la déclaration de Roussillon du 9 août 1564).

Avant cette date, on avait pour habitude d'offrir des cadeaux à ses proches (les étrennes) pour célébrer la nouvelle année. Dès lors les présents étaient offerts autour du premier janvier. Mais, certains, réfractaires au nouveau calendrier ou désirant semer le doute sur la date réelle de la nouvelle année, gardèrent la pratique d'offrir des petits cadeaux sans grande valeur, et notamment des poissons au premier avril.

Petites annonces

■ NE JETEZ PAS LES TIMBRES POSTES USAGÉS

L'action de récupération des timbres postes usagés, destinée à des associations à but caritatif, entreprise par Evelyne, se poursuit !

Contact

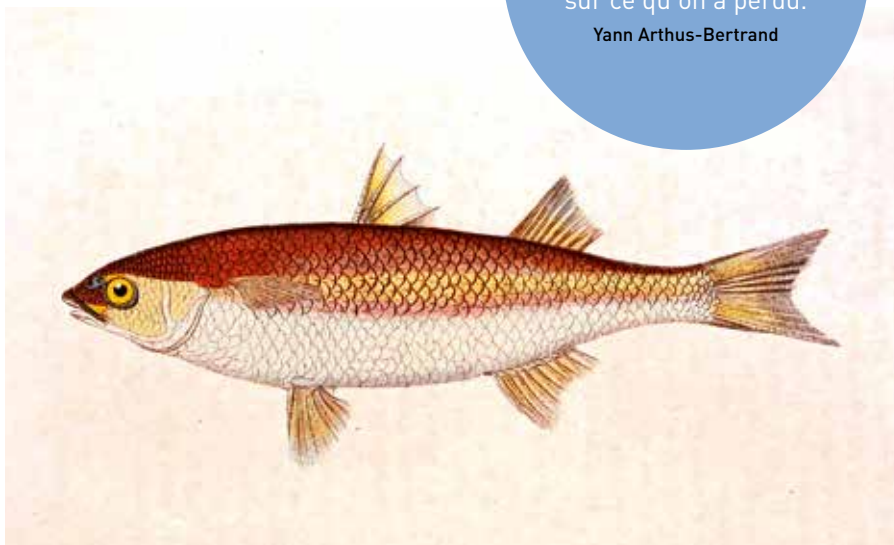
Evelyne T 070 277 90 69

Merci d'avance de ce petit geste sympathique et facile à accomplir.

LA PENSÉE DU MOIS

Il faut se concentrer sur ce qu'il nous reste et non sur ce qu'on a perdu.

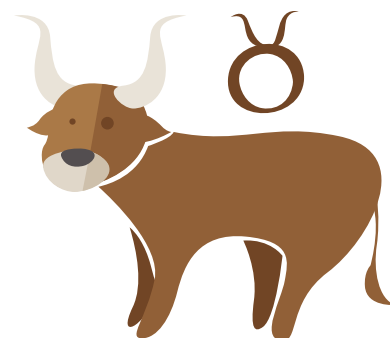
Yann Arthus-Bertrand



Pourquoi le «*poisson d'avril*» parmi les nombreuses explications, l'une préconise que le terme pourrait aussi venir d'une confusion entre les termes «passion» (du Christ) et «poisson». Le fait de se faire des farces au premier avril rappellerait la passion du Christ (qui eut lieu en avril et qui fut sans cesse renvoyé d'un tribunal à un autre, sous les moqueries). D'autres suppositions sur l'utilisation du poisson le premier avril peuvent aussi être rencontrées : l'utilisation du poisson comme symbole du premier avril pourrait avoir un lien avec l'astrologie : fin mars, la lune sort du signe des Poissons pour entrer dans le signe du bélier, ce qui marque le dernier signe de l'hiver où certains y voient une référence à *l'ichthus* chrétien (symbole représentant un poisson formé avec deux arcs de cercles), utilisé entre le I^{er} et le IV^e siècle.

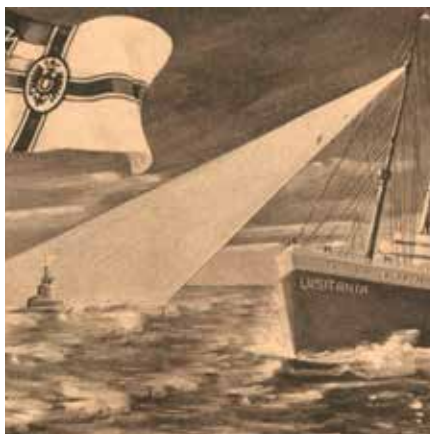
Durant le mois, les jours augmentent de 93 minutes et le 19 avril, à 23h28, le Soleil entre dans le signe du **Taureau** dont les natifs, viennent au monde avec le printemps, sont calmes et ressentent la paix. Se fiant à leur bon sens, lentement mais sûrement, ils font fi de tout ce qui les sépare de leur réalité. Les angoisses métaphysiques n'ont pas d'emprise sur eux et ils ne se tracassent pas à propos du changement. Ils persévèrent dans l'attente ancrée dans la matière.

Traditionaliste et conservateur, le Taureau est le signe le plus fixe du Zodiaque, proche de la nature, aimant les choses de la vie avec un soupçon de goût de la possession. Sous l'influence de la terre qui gouverne ce signe, il a la main verte. Epicurien né, la nature est en effet son grand amour. Le natif de ce signe n'en est pas moins esthète, raffiné et charmant : il aime le beau. Sa promptitude à accumuler aussi bien les sentiments et les rancunes le rend capable de fortes colères. Généreux, il manque cependant de discernement avec ses préjugés faciles, auxquels il tient fermement. Casanier et accroc à ses habitudes, il accepte mal les bouleversements dans son train-train quotidien. Conscient de l'importance de l'argent, il maîtrise bien sa comptabilité et se trouve ainsi rarement dans le besoin. Modestes, ils acceptent facilement la seconde place, faute d'être les premiers.



LE DICTON DU MOIS

Avril pluvieux
fait mai joyeux.



■ Le truc du mois

Les oeufs de Pâques.

Avec les fêtes pascales qui approchent, arrive aussi le temps de préparer les œufs durs à décorer. Savez-vous que les œufs n'éclateront plus dans l'eau de cuisson si vous mettez dans celle-ci deux ou trois allumettes ayant déjà servi.

■ Heure d'été

C'est reparti !

C'est à deux heures du matin le dimanche 26 mars que nous passons à l'heure d'été et qu'il faudra donc **avancer d'une heure** montres, pendules, réveils, etc. et même notre horloge intérieure.

C'est déjà en 1874 que Benjamin Franklin préconisait de se coucher et de se lever plus tôt pour économiser bougies et chandelles et cette idée est reprise par l'anglais William Willet, en 1907, pour lutter contre le «gaspillage de la lumière.» C'est en 1916 que l'Allemagne, suivie par le Royaume-Uni instaura le changement d'heure. La Suisse s'aligna sur ses voisins en 1981.

■ L'écho du passé

Il y a 100 ans.

Lors de de la deuxième guerre mondiale, en janvier 1917, l'Allemagne décrète à nouveau «la guerre sous-marine à outrance», suspendue dix-huit mois plus tôt, après le coulage du Lusitania et les menaces de représailles des États-Unis. Le Kaiser veut entraver l'approvisionnement de la Grande-Bretagne et de la France pour les obliger à réclamer la paix. Désormais, les sous-marins allemands peuvent couler les cargos américains, même en dehors de la zone de guerre et bien qu'appartenant à un pays neutre.

Le 19 mars, l'inévitable se produit : les Allemands coulent le *Viligentia*. Le 20, le président Wilson est résolu à l'intervention armée contre l'Allemagne et le 2 avril 1917, il demande au Sénat de voter la déclaration de guerre.

Le 6 avril 1917, à 13h18, le Congrès vote la guerre par 373 voix contre 50. Le président Wilson proclame alors : «L'Amérique doit donner son sang pour les principes qui l'ont fait naître...»

■ Le saviez-vous ?

Un pont pour rien.

La construction d'un pont, à Genève, qu'elle que soit l'époque, a toujours connu de très, très gros problèmes ! Ainsi, en 1795, après la réunion de la Savoie à la France, le gouvernement de Genève fit étudier un projet d'agrandissement du territoire dans le but de désenclaver Peney, la Champagne et Jussy et, à la même époque, la France projetait de **construire un pont sur le Rhône ; entre Aire et Saint-Georges**, pour relier le pays de Gex et Carouge, sans passer par la Ville de Genève.

Ce pont stratégique fut construit (un pont de bateaux) mais ne fut guère utilisé par la population. En octobre 1798, des paysans d'Aire, constatant que des soldats français cantonnés à Carouge empruntaient ce pont pour venir marauder dans leurs vignes, le détruisirent partiellement une nuit.

Au final, par suite de l'annexion de Genève à la France, ce pont n'avait plus d'utilité pour l'armée, sa suppression fut donc décidée.

Tiré de «Recherches historiques sur Vernier»
d'Henri Golay

■ P'tites poubelles vertes

Prendre de bonnes habitudes.

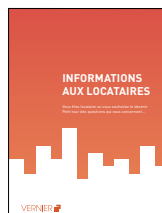
Les déchets de cuisine représentant à eux seuls le tiers des ordures ménagères incinérées à l'usine des Cheneviers, c'est la raison pour laquelle, depuis l'automne 2016, tous les ménages genevois sont appelés à trier leurs déchets de cuisine. La distribution de 8500 kits gratuits à Vernier a débuté à la mi-septembre dans les grands ensembles : Avanchets, Le Lignon, Les Libellules et Gordon-Bennett. La deuxième étape de diffusion des «P'tites poubelles vertes» s'échelonne, de janvier à novembre 2017, par quartier sur le reste de la Commune.

Soyez donc nombreuses et nombreux à vous lancer dans le tri des déchets de cuisine.



■ Vernier informe les locataires

Une brochure pour mieux comprendre ses droits et ses obligations.



Près de 80% de la population de Vernier est locataire et le droit du bail est très complexe. Aussi les Autorités de la Commune ont estimé utile d'informer de façon claire et utile les habitants, titulaires d'un bail à loyer, de leurs droits mais aussi de leur devoir, en éditant une brochure qui a été encartée dans le numéro de février de l'Actu Vernier ou qui peut être obtenue auprès du Service de la cohésion sociale (T 022 306 06 70).

■ Pas de publicité, merci !

Diminuer la production de papier.



Chaque année, en Suisse, près de 40 kg de publicité arrive dans nos boîtes aux lettres. Cela représente beaucoup d'arbres coupés, de papier qui doit être produit, transporté, distribué puis collecté et recyclé.

Vous ne les lisez pas ? Vous ne souhaitez plus les recevoir ?

Vernier lance une campagne de prévention des déchets de papier, suite à une motion des socialistes et des Verts, «Pas de pub pour le gaspillage» acceptée par le Conseil municipal.

Apposer un autocollant sur sa boîte aux lettres, c'est donc prévenir la production de déchets et éviter un gaspillage inutile. Refuser ces publicités, c'est un geste favorable pour l'environnement. Le choix reste évidemment pour chacun de continuer à recevoir de la publicité.

■ Erratum

Conseil municipal, séance du 20 décembre 2016.

Le crédit complémentaire accepté pour la réalisation d'un couvert pour 6 terrains de badminton se monte à CHF 89'190.- et non à 89'190'000.- comme indiqué par erreur. Merci de bien vouloir nous excuser de cette énorme augmentation de coût.

■ Démographie

Décès annoncés du 4 février au 3 mars 2017.

- Buchet née Théodoloz, Andrée Henriette Emilie, 1924, ch. de l'Esplanade 2
- Cortijo Montgereso, Eduardo, 1946, ch. de l'Esplanade 5
- Gomez née Garcia, Manuela 1919, ch. de l'Ecu 17
- Gregori née Chevey, Rita Adeline, 1944, rue du Village 44
- Haldimann, Bernard, 1949, av. du Lignon 76
- Leite Amorin, Manuel Alberto, 1963, rue Grange-Lévrier 11
- Kobel, Jacques, 1952, rue du Grand-Bay 16
- Monney, Roger Henri, 1931, rue Oscar-Bider 5
- **Pancheri, Pierre Elie, 1946, rte du Bois-des-Frères 16**
- Paraniotti née Terrané, Josiane Angèle, 1945, rue du Grand-Bay 16
- Rolfo, Armando Baptiste, 1926, ch. Mouille-Galand 8f
- Sasso, Paride, 1942, av. Henri-Golay 12d
- **Tasev née Mihalac, Agnica, 1925, ch. du Passeur 5**
- Teixeira, Manuel, 1953, av. de Châtelaine 71

RECTIFICATIF AU N° 1 - MARS 2017

- Floros (au lieu de Flores), Vassilios, 1932, av. du Lignon 4, décédé le 26.12.2016

Avec toutes excuses pour cette erreur de transcription.

Un être humain qui s'éteint, ce n'est pas un mortel qui finit, c'est un immortel qui commence.

Doris Lussier

LEVÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Fête de Pâques

En raison des fêtes pascales, la levée des ordures ménagères du vendredi 14 avril (Vendredi-Saint) est supprimée et remplacée le samedi 15 avril.

■ Soirée Salsa du printemps

N'oubliez pas notre soirée du printemps, sur le thème de la salsa, le samedi 1^{er} avril, dès 18h30 à la salle des fêtes d'Aire.

Acette occasion, venez découvrir le groupe Cuto Olaya qui vous entraînera jusqu'à l'épuisement, sur la piste de danse, avec ses rythmes exotiques.



Savez-vous que le quartier d'Aire abrite un danseur de salsa connu dans le monde entier ?

ESTEBAN ISNARDI,

Notre voisin, le danseur planétaire.

Peut-être vous arrive-t-il de croiser **Esteban Isnardi** au Centre commercial ou au Kebab du Lignon où il a ses habitudes, sans vous douter qu'il s'agit d'un artiste internationalement connu.

Il ne vous viendrait pas à l'esprit de lui demander un autographe ; c'est pourtant ce qui arrive dans beaucoup d'autres pays. En effet, Esteban est rien moins que le danseur et instructeur de salsa cubaine le plus demandé dans le monde !

Réfugié politique d'Uruguay, italien de passeport et verniolois de cœur, cet homme qui parle couramment 4 langues, et en comprend une ou deux autres en plus, a dispensé son savoir et promené son art, jusqu'ici, dans plus de 200 villes de presque 70 pays sur les 5 continents. Et ce n'est pas fini !

Sa trajectoire, époustouflante, comprend plusieurs titres de champion suisse, deux podiums au championnat du monde et de hauts postes dans diverses fédérations mondiales. Il a dansé sur scène pour les plus grands orchestres et musiciens cubains, dont il est devenu un ami proche.

Non content d'exceller dans la danse, Esteban mène aussi de front les carrières d'écrivain, parolier, conférencier et caricaturiste.

Dire que l'arc de notre artiste ne manque pas de cordes serait un euphémisme. Ses 15'000 followers sur Facebook ne diront pas le contraire.

Sa trilogie autobiographique «Le monde autour de la salsa», éditée par une maison parisienne, a rencontré un vif succès. Pour la petite histoire, sachez qu'il a écrit les mille pages des trois volumes avec son seul index sur la page *Notes* de son smartphone !

La lecture de ses projets donne le tournis :

- dans quelques jours sortira le nouveau single du célèbre chanteur cubain Pedrito Calvo Jr., dont Esteban a écrit les paroles.
- il partira se produire en Nouvelle-Calédonie en compagnie de la danseuse de Shakira et de Rihanna.
- après avoir travaillé en Russie et Moldavie en mars, il enchaînera avec Malte, Madère, Philippines et le Liban.

Qui est donc Esteban Isnardi, notre voisin ?

Quelqu'un comme tout le monde en apparence. Un homme pas comme les autres en réalité.

Son site : www.expresion-salsa.com



■ Paroisse catholique du Lignon

Jour de fête à la Paroisse catholique du Lignon.

Samedi 25 février, la Communauté catholique de l'Épiphanie, au Lignon, était dans la joie et la fête, 530 jours après le samedi noir du 13 septembre 2014 qui n'avait laissé pour l'église du Lignon, après un violent incendie, que ruines et désolation.

Ce jour-là, un groupe de 11 personnes, épaulé par de nombreux paroissiens, a mis sur pied une journée «portes ouvertes» pour marquer l'inauguration officielle avec au programme une visite guidée des lieux, une exposition de photos, un concert du jeune prodige du piano Nicolas Comi (12 ans), domicilié à Vernier, et un spectacle de marionnettes «Les Théopopettes» pour les enfants.

A 17 heures, partie officielle, avec la présence du Conseil administratif de Vernier in corpore et de Mme Mattenberger et M. Ambrosio, membres du Bureau du Conseil municipal. Ouverte par les musiciens de la Fanfare municipale de Vernier, placés sous la direction de Philippe Berthoud, qui se produiront encore entre les interventions oratoires, tout d'abord celle de Vincent Baertschi, Président du Conseil de paroisse, qui salue les participants et présente un historique des tractations avec les assurances (par encore complètement réglées) des formalités, démarches diverses, engagements effectués en vue de la reconstruction

du bâtiment avec la charpente en bois à l'identique, mais selon les normes de sécurité actuelles. Ainsi que quelques améliorations apportées au chauffage au sol; nouvelle chapelle, décoration, éclairage, etc., travaux qui se montent, au final, à 4,6 millions dont une part importante (CHF 300'000.-) doivent être trouvés par la communauté.

Sont intervenus ensuite l'abbé Jean-Marc Lacreuse et le pasteur Jean-Daniel Schneeberger; l'artiste Manuel Torres qui a réalisé la croix, derrière l'autel, en métal rouillé, son matériau de prédilection; Dominique Pittet, secrétaire général de l'Église catholique de Genève; ainsi que le Maire de Vernier, Pierre Ronget.

Il appartenait à Christophe Dulex de remercier particulièrement deux des chevilles ouvrières de cette reconstruction: Vincent Baertchi et Michel Codemo, coordinateur des travaux.

Très belle journée de fête mais aussi de reconnaissance notamment à la Paroisse protestante qui a spontanément accueilli les catholiques privés de demeure; aux très nombreuses personnes qui ont donné de leur temps et de leurs compétences pour la réussite de cette journée et à la Brasserie du Lignon qui a concocté l'excellent repas, pour un prix d'ami, qui clôturait la manifestation, ainsi que la mise à disposition du personnel de cuisine pour servir les cent cinquante convives présents, le service de table étant assuré par une équipe de jeunes du quartier. A toutes et à tous: BRAVO

■ Après-midi et soirée jeux de société

Le samedi 22 avril, à la salle des restaurants scolaires du Lignon.

Les organisateurs, avec la collaboration de JOCA, de la Ludothèque du Lignon et l'Association des parents d'élèves du Lignon, avec le soutien du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon, vous attendent nombreux à leurs après-midi et soirée, pour passer un moment de détente et de convivialité.

Les enfants sont les bienvenus dès 15h00 et les animateurs de la Ludothèque du Lignon seront présents pour leur faire découvrir une multitude de jeux! Un goûter leur sera offert.

A 20h00, place à une soirée pour les adultes avec la participation des animateurs de JOCA et une centaine de jeux de société! Les boissons sont offertes et **chacun est invité à participer à notre buffet canadien avec une de ses spécialités!**

Que ce soit l'après-midi ou le soir, l'entrée est gratuite, mais il y a une tirelire si vous voulez soutenir ce projet qui donne à chacun l'occasion de se rencontrer avec des voisins ou des amis (à ne pas oublier d'inviter) pour retrouver ou découvrir le plaisir des jeux de société.



■ FAO AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Requête DD 105596

Dans la Feuille d'avis officielle du 9 mars, on peut lire sous la rubrique «Autorisations de construire»: HIAG Immobilier Léman SA: construction d'un immeuble industriel et artisanal, avec garage souterrain, ch. de la Verseuse 1 (modification projet initial)

Attention, il semble que c'est reparti!

■ La fête du printemps

Le 31 mars prochain aura lieu la fête du printemps des enfants du Lignon.

Les associations de la Maison de quartier d'Aire-le Lignon, du Jardin Robinson du Lignon, des parents d'élèves de l'école du Lignon, de la ludothèque et de l'«arbre de vie» ainsi que de la ferme du Lignon ont le plaisir de vous convier à leur belle fête du printemps.

Elle aura lieu le 31 mars dans le préau de l'école du Lignon, de 16h à 20h.

Au programme des festivités, à 16h00 un goûter sera offert aux enfants, puis de nombreux stands de jeux, de confections, de dégustations, autour de la nature et ses richesses, seront prêts à les accueillir. Bien entendu, il sera également possible de se restaurer. Nous vous donnons rendez-vous à 18h00 pour le départ de notre parade, annonciatrice du printemps. Elle se déroulera sous les hospices des quatre éléments l'air, le feu, l'eau et la terre et sera accompagné de nos animaux.

Pour l'occasion, un gros poisson, confectionné par les enfants avec uniquement des éléments naturels, nous suivra lors de notre traversée de la Cité pour terminer le périple à la passerelle de Lignon. Là, à la suite d'une cérémonie mystique, le poisson sera relâché dans les eaux avec les derniers relents hivernaux pour enfin se laisser plonger dans le printemps. Au plaisir de vous y voir nombreux.

L'équipe du Jardin Robinson du Lignon



■ Les Joyeux dimanches



Pour celles et ceux qui apprécient partager un repas simple en toute convivialité.

Le prochain rendez-vous des «Joyeux dimanches» est fixé au **dimanche 9 avril 2017 à 12h15, au Centre de quartier du Lignon.**

AU MENU

Salade mêlée – lasagne – dessert/café. Une participation de CHF 10.- (minimum) par personne est demandée avec boisson et café inclus. Le vin est en supplément.

Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, **les inscriptions se feront jusqu'au vendredi 7 avril à 12h00 (dernier délai)**, par téléphone :

Monsieur Hatt 022 796 62 79
ou **Monsieur Turrini** 022 796 28 53

■ Boutique 2000 «du déjà porté»

Rez inférieur, derrière l'église catholique du Lignon.

La grisaille de l'hiver est bientôt oubliée, le printemps est devant notre porte et les nouveautés printemps-été arrivent ! il est temps de revoir sa garde-robe et libérer vos armoires de vos habits devenus superflus.

La boutique 2000 vous propose un choix de vêtements, à bas prix, pour dames et enfants, du bébé à l'adolescent, des vêtements de grossesse, des sacs à main et des bijoux.

Ouverture tous les lundis de 14h00 à 18h00 (réception et vente), tous les jeudis de 14h00 à 17h00 (vente uniquement).
T 079 301 14 17 ou 079 726 61 54.

La Boutique recherche toujours un ou deux bénévoles pour une demi-journée par semaine.



Yves Magnin
Avocat

■ À VOTRE BON DROIT

C. travaille à 50 % depuis 1 ½ mois. Son contrat ne prévoit pas de temps d'essai, mais un délai de congé d'un mois pour la fin d'un mois durant la première année de service. Si les premières semaines se sont bien déroulées, il souhaite maintenant le résilier au plus vite. Il se demande quel est le temps d'essai légal et si celui-ci est prolongé en cas de travail à 50 %.

Le temps d'essai doit permettre aux parties d'éprouver leurs relations de confiance et réfléchir avant de s'engager sur une plus longue période. La loi considère le premier mois de travail comme temps d'essai. Chaque partie peut résilier le contrat à tout moment moyennant un délai de congé de 7 jours. Des dispositions différentes peuvent être prévues, notamment par accord écrit, mais le temps d'essai ne peut jamais dépasser trois mois.

La durée légale du temps d'essai est d'un mois de calendrier, indépendamment du nombre d'heures de travail effectuées par semaine. Ce qui est déterminant, c'est la durée, le laps de temps, et non pas le travail accompli. Ainsi, un travail à temps partiel n'a pas pour effet de prolonger la durée du temps d'essai.

C. devra donc respecter le délai de congé d'un mois pour la fin d'un mois.

■ Sécurité routière

La sonnette de vélo n'est plus obligatoire depuis janvier.



A lors que dans le passé, certains ont été mis à l'amende en raison de l'absence de sonnette sur son vélo, cette dernière n'est désormais plus obligatoire, et ce depuis la mi-janvier. La fin de cette obligation ne signifiant toutefois pas une interdiction des mini-klaxons.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, de nouvelles dispositions sont en vigueur pour le trafic cycliste, notamment : la «bonne vieille sonnette» sur le vélo n'est plus obligatoire. L'article 218 de l'OETV a été supprimé. La réglementation sur la selle a également été supprimée. Cette modification est due au fait qu'à l'heure actuelle, le marché du cycle observe l'émergence de nouveaux engins.

Pro Velo recommande d'ailleurs de continuer à équiper les vélos d'une sonnette par mesure de sécurité.

■ Révision du plan directeur communal

Presqu'île d'Aire.

C'est avec beaucoup d'intérêt qu'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation du Conseil Administratif de la commune de Vernier de participer à une réflexion concernant la mise à jour du plan directeur communal (PDCom) le 23 février 2017. Cette soirée associant la population et les acteurs locaux concernait uniquement les habitants du secteur et traitait du développement futur de la presqu'île d'Aire.

Suite à l'introduction de M. Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge du dicastère de l'urbanisme, les participants, regroupés par petits groupes, ont pu exprimer leurs souhaits quant aux futurs aménagements de la presqu'île dont les principaux sujets avaient été présentés avec divers plans à l'appui par le bureau Urbaplan.

Il s'agissait principalement d'échanger sur les points suivants :

- Quels programmes à la place du CO Renard ?
- Quelle densification de la zone villas ?
- Quel développement de la zone industrielle ?
- Quelle mobilité dans le quartier ?
- Quels équipements et services dans le quartier ?
- Quel futur pour les immeubles Nicolas Bogueret ?

Dans les grandes lignes, voici ce qui a été rapporté de la soirée :

- l'ensemble des divers groupes convergeait dans la même direction à savoir que la presqu'île devait garder son identité avec de petites structures et sans grande densification avec la conservation d'espaces verts pour la détente.
- Le terme «d'éco-quartier» est revenu à plusieurs reprises tant pour le remplacement du Cycle d'Orientation du Renard que pour celui des immeubles Nicolas Bogueret.
- Des places de sport et lieux de rencontre devraient être gardés ou réaménagés.
- La zone industrielle devrait être réorganisée afin de ne conserver qu'une zone artisanale.
- Le souhait d'aménagement des passerelles en direction du Lignon en faveur des personnes à mobilité réduite ainsi que divers idées concernant la mobilité en général ont été soulevées.
- Les rives du Rhône, privilège particulier dont bénéficie la population, ont été évoquées notamment pour leur entretien et plus particulièrement pour les édifices en triste état sous la station d'épuration (STEP) qui pourraient être rénovés et, peut-être mis au bénéfice de la collectivité.
- Un cheminement piétonnier le long du Rhône passant sous le pont Butin et permettant de rejoindre le quartier de Saint-Jean a été évoqué.
- Enfin, l'implantation d'un établissement pour des réfugiés mineurs non accompagnés prévus sur la plus belle parcelle de la presqu'île a également été évoqué et a fait l'objet de diverses contestations.

Cette soirée, très bien organisée, a rencontré un franc succès et on ne peut qu'apprécier la démarche participative citoyenne tout en gardant à l'esprit que la commune n'a que très peu de prérogatives en termes d'aménagement du territoire et que c'est seul le canton qui, in fine, décide de l'aménagement de celui-ci.

Alain Gaumann, Comité AIALI

■ Assemblée générale statutaire

Judi 11 mai 2017, à la Maison de quartier d'Aire.

Réservez d'ores et déjà cette soirée – importante pour notre presqu'île – dont l'ordre du jour sera publié dans le numéro de mai de l'Echo d'Aire.

2. DIAGNOSTIC Zones d'affectation

- zone 5
- zone de développement 3
- zone 4b
- zone de développement 4b
- zone de développement 4a
- zone industrielle et artisanale
- zone de développement industriel et artisanal
- zone de protection de la nature et du paysage
- zone de verdure
- zone agricole
- zone des bois et forêts
- zone sportive



ECHO D'AÏRE-LE LIGNON



GRANDE SOIREE DU PRINTEMPS

AVEC LE GROUPE

CUTO OLAYA

Samedi 1^{er} avril 2017

Salle des fêtes d'Aïre dès 18h30

Chemin Grandchamp 11 – 1219 Aïre

Bons repas, Fr. 30.-

Apéritif, entrée, jambon à la broche, gratin de pommes-de-terre et dessert (hors boisson) .

A acheter à la boulangerie du Lignon avant le 25 mars ou à commander à l'adresse comite@aiali.ch

Entrée payante sans repas : Fr. 5.-

Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon – www.aiali.ch

■ Un livre, un écho

Coupable.

De Wiebke Lorenz
Editions France Loisirs
Traduit de l'allemand par Corinna Gepner



Marie est une jeune mère en deuil qui souffre d'une maladie obsessionnelle. Un jour, elle rencontre Patrick, un écrivain à succès dont elle tombe éperdument amoureuse. Mais tout bascule quand un matin, elle se réveille auprès du corps ensanglanté de Patrick. Elle ne se souvient de rien mais les preuves sont irréfutables : elle est coupable. Internée dans une clinique psychiatrique, elle va se confier à son thérapeute et revenir sur tous ces événements pour qui sait, peut-être retrouver ses souvenirs.

Le livre ne se résume pas à l'enquête de l'ex-mari de Marie pour prouver l'innocence de son ex-femme, dont il est convaincu, mais aux longs flashbacks de Marie sur son passé. Un thriller excellent, incroyablement intelligent et qui traite d'un sujet très sérieux et qui devrait sensibiliser le plus grand nombre. Une vraie révélation.

L'auteur, **Wiebke Lorenz**, est née en 1972 à Düsseldorf et a étudié à Trèves et à l'International Film School de Cologne. Elle a été journaliste pour différents magazines dont *Cosmopolitan* et scénariste de films pour la télévision.

Écrivain reconnue en Allemagne, elle a publié trois romans ainsi que de nombreux romans féminins à succès écrits avec sa sœur et, sous le pseudonyme d'Anne Herz, publie des romans d'amour. Également populaire *chère sœur* et le thriller *Tout doit être caché*. *Coupable* est son premier roman publié en France.

Disponible à la «bibliothèque Vagabonde», au Lignon.

■ Chronique dionysiaque

De Pierre Chevrier

Le désamour du vin de Sauternes.

Depuis quelques années déjà, les vins de Sauternes ont perdu tant en prestige qu'en intérêt de la part des dégustateurs. Il s'agit de vins blancs liquoreux obtenus au sud de Bordeaux sur les appellations Barsac et Sauternes et dont les principaux villages sont Bommès, Sauternes, Fargues de Langon, Barsac et Preignac. Ces vins sont obtenus par un procédé naturel dénommé pourriture noble pour les vigneron, *botrytis cinerea* par les scientifiques. Il s'agit d'un microscopique champignon qui va se développer sur les grains de raisin en raison de conditions climatiques particulières à cette région : nuits froides, fortes chaleurs diurnes, brumes matinales, influence océanique et des cours d'eau avoisinants. L'attaque du *botrytis* va ainsi provoquer, grain après grain, une dessiccation (perte hydrique) et une concentration du sucre naturel. On ne vendange donc que des grains à maturité. Les vendangeurs peuvent ainsi passer six à dix fois dans les rangs de vigne pour achever leur travail. On aura compris que le coût de tels procédés sont élevés et hors sujet pour le monde actuel. Le roi incontesté de l'appellation était le Château d'Yquem, propriété depuis plus de quatre siècles des familles de Sauvage et de Lur Saluces. Je parle au temps passé, car depuis le rachat par LVMH de ce vignoble historique, beaucoup de choses ont changé. J'ai rencontré pour la première fois Alexandre de Lur Saluces en 1983 et à cette époque, si le raisin n'était pas «plein rôti», on ne faisait pas d'Yquem ! Le vin était déclassé et vendu à la coopérative viticole de Sauternes. Beaucoup y voyaient un caprice de prince, un reliquat de l'Ancien Régime. Aujourd'hui, cela paraît extravagant !

Tout particulièrement pour le propriétaire de LVMH qui veut un retour sur investissement et présente, chaque année, un nouveau millésime. Alors qu'autrefois, on laissait agir la Mère Nature, acceptant de ce simple fait, des millésimes parfois, sur la puissance, sur la finesse, sur la complexité, des années solaires, d'autres plus sévères et parfois ingrates, aujourd'hui on découvre chaque année des vins sans réelle identité propre, bien souvent clones des précédentes et cette uniformisation



déplait fortement à l'amateur éclairé et averti. De plus, comment conquérir de nouveaux et jeunes consommateurs, tant la connaissance livresque et technique est une notion en perte de vitesse. Le procédé de vinification étant ardu, le prix de revient est donc élevé et hors de portée pour de jeunes portemonnaies. Ce spleen a donc amené de nombreux propriétaires à vendre leurs domaines à des groupes mieux armés pour résister à la morosité ambiante. Certains même n'hésitent plus à renoncer en partie à la production de vins liquoreux pour se consacrer à celle des vins blancs secs ! C'est la fin d'un monde. Comment expliquer le destin du Château d'Yquem dont Thomas Jefferson, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique avait visité le vignoble peu avant la Révolution française et dont le vin se retrouve aujourd'hui en tête de gondole des supermarchés ?

Je pense que des notions élémentaires sont en train de se perdre en ce début de XXI^e siècle et à commencer par le respect. Avec le vin, je veux parler du respect du produit. Cette offrande faite par la nature aux hommes, les vigneron pour être passeurs de vin à d'autres hommes, les consommateurs. Sur ce vaste sujet, chacun de nous peut s'interroger, à chaque maillon de la chaîne, quant à la notion de respect. Respecter les autres, c'est déjà commencer à les aimer. Mais comment aimer les autres quand on ne s'aime pas soi-même ?

■ Parlons jardinage

Le mois d'avril.

Le beau mois d'avril est là avec l'éveil de Dame Nature. Bourgeons, jeunes pousses et premières fleurs printanières nous promènent sur les chemins de la douceur, mais n'oubliez pas ce populaire dicton qui nous rappelle qu'en avril mieux ne vaut se dévêtir d'un fil. Prenez donc patience... et appréciez cette première approche en semant directement en place fleurs annuelles et semences potagères sans pour autant oublier le semis sous châssis pour les plantes plus frileuses... car n'oubliez pas, le froid peut sévir encore par des gelées tardives.

AU POTAGER

Entretenez le sol en y bêchant la surface et en y apportant compost et nutriment. Semez sous châssis la plupart des légumes qui devront être replantés dans quelques semaines ; tels céleris, courgettes, melons, aubergines, tomates et cornichons. Tandis que vous pourrez semer, en pleine terre, brocolis, choux et pois, poireaux et carottes, navets, radis et salsifis, sans oublier épinards, salades et artichauts.



AU VERGER

Les arbres fruitiers demandent de l'attention pour bien repartir ; ne lésinez donc pas sur l'enrichissement nutritif de leur terre en leur apportant fumier ou compost, sans oublier de les protéger contre les parasites avec un insecticide. Il n'est pas trop tard pour la taille des pommiers, pêchers, poiriers, cerisiers ainsi qu'abricotiers et vigne qui apprécieront l'entretien que vous leur apporterez. Plantez les petits fruitiers tels que groseilliers et framboisiers, macros et myrtilles en n'oubliant pas que ceux-ci doivent être disposés en terre de bruyère.

AU JARDIN D'AGRÉMENT

Comme pour le potager, les parterres et plates-bandes ont subi l'assaut des mauvaises herbes et il vous faudra donc procéder au binage de vos massifs. Apportez également nutriments à vos plantes.

En ce mois vous pouvez semer immortelles, mufliers et nigelles, bleuets et soucis ainsi que pieds d'alouettes. C'est maintenant que vous pouvez planter les bulbes qui fleuriront au cours de l'été, en vous laissant tenter par les bégonias, glaïeuls et freesias, cannas et lys.



DANS LA MAISON ET SUR LE BALCON

Le travail ne va pas manquer pour vos plantes d'intérieur. Il faudra les entretenir en éliminant tiges et feuilles malades ou mortes, puis leur apporter les nutriments nécessaires à leur bon développement. Période idéale pour les plantations et les boutures, mais aussi pour le repotage des plantes qui se sentiraient trop à l'étroit dans leur pot.

C'est la bonne période pour repoter ou surfacier vos plus grosses plantes en pot. Semez les grimpantes annuelles en bacs. Plantez les pensées, les primevères..., que vous trouverez vendues en godets.

Effectuez des apports modérés d'engrais aux bulbes que vous avez plantés dans les jardinières. Leur floraison sera renforcée, et ils pourront ainsi reconstituer leurs réserves.

Vous pouvez aussi semer, en pot, des plantes aromatiques (basilic, thym, persil, coriandre, cerfeuil...).

■ La recette de Tante Lotte

Sauté de boeuf aux champignons.

Pour 4 personnes : 500 g de rumsteck ; 100 g d'oignons ; 200 g de champignons de Paris ; 20 cl de bouillon de bœuf ; 15 cl de crème fraîche ; 3 cuil à soupe de purée de tomates ; 1 cuil à soupe de cognac ; 2 cuil à soupe de farine ; 75 g de beurre ; sel et poivre.

1. Aplatissez la viande avec un rouleau à pâtisserie puis découpez-la en petites lanières de 5 cm de longueur. Pelez les oignons et hachez-les finement. Lavez les champignons et émincez-les finement.

2. Versez 1 cuil à soupe de farine et 1/2 cuil à café de sel dans un sachet en plastique alimentaire, secouez pour mélanger ces ingrédients puis ajoutez les morceaux de viande. Fermez soigneusement le sachet puis agitez-le dans tous les sens jusqu'à ce que tous les morceaux de viande soient enrobés de farine.

3. Faites fondre la moitié du beurre dans une cocotte en fonte et faites-y sauter les morceaux de bœuf sur toutes les faces pendant 1 à 2 min à feu vif, en veillant à ce qu'ils restent roses à l'intérieur. Egouttez-les avec une écumoire et tenez-les au chaud.

4. Faites dorer les oignons dans la cocotte puis ajoutez 15 g de beurre et les champignons. Faites revenir le tout pendant 3 ou 4 min en mélangeant. Retirez oignons et champignons de la cocotte et ajoutez-les à la viande.

5. Faites fondre le reste de beurre dans la cocotte et jetez le reste de farine en pluie. Laissez cuire en remuant pendant 1 min et en décollant tous les sucs. Ajoutez la purée de tomate avec 2 cuil à soupe de bouillon puis avec le reste du bouillon. Portez à ébullition en mélangeant jusqu'à ce que la sauce soit lisse et onctueuse puis laissez épaissir pendant encore 2 à 3 min en remuant de temps en temps.

6. Remettez la viande et les légumes dans la cocotte et mélangez. Ajoutez les 2/3 de la crème et le cognac. Vérifiez l'assaisonnement. Faites réchauffer le tout pendant 1 à 2 min puis ajoutez le reste de la crème. Servez très chaud avec du riz.

■ La Revue du P'tit Music'Hohl

Au P'tit Music'Hohl, jusqu'au 1^{er} avril 2017.

Derniers jours de représentations pour la Revue du P'tit Music'Hohl. Ecrite par Philippe Herdewyn et Dominique Poupaert, la Revue fête cette année son vingt cinquième anniversaire. Le spectacle traite de sujets helvétiques qui ont fait la une : les Fêtes de Genève, la rade, l'administration, l'Office cantonal de l'emploi, l'élection de Donald Trump, le départ d'Eric Stauffer... et bien d'autres sujets originaux.

Des textes parfois féroces, tantôt caustiques, même audacieux présentés, avec talent, par Daniela Mango, Philippe Herdewyn, Pascal Ernst et une nouvelle recrue : Susana Placido

→ 01.04



30-31.03 et 01.04



■ Fête de la Tulipe

Parc de l'Indépendance – Morges, du 1^{er} avril au 14 mai.

Chaque printemps, la Ville de Morges accueille la Fête de la Tulipe, un rendez-vous très attendu des amoureux des fleurs. Durant un mois et demi et sur une superficie de 30'000 m², plus de 130'000 tulipes, narcisses et jacinthes rivaliseront d'élégance.

Cette année la Ville de Vernier sera hôte d'honneur de la manifestation. A cette occasion, un massif a été imaginé, créé et planté par les apprentis du service des espaces verts. Ce parterre baptisé «Labyrinthe» est composé de 3'700 plantes.

Inauguration : jeudi 6 avril 2017 à 17h00.
Journée verniolane : samedi 29 avril de 10h00 à 17h00.

■ Savoy Ballroom

A la salle des fêtes du Lignon, jeudi 30 et vendredi 31 mars, samedi 1^{er} avril à 20h00.

Orchestre de jazz Swiss Yerba Buena. Pour la 15^e édition du Vernier Jazz, les spectateurs sont invités à se replonger dans l'ambiance des années 30, dans le quartier de Harlem, à New York, au Savoy Ballroom, ancien Club de jazz et dancing.

Après un repas servi à table, de 18h30 à 20h00 (traiteur Willy Heldner), place à la musique et à la danse avec deux bands, des danseurs de Lindy hop, une chanteuse extraordinaire... Bar avec boissons minérales et choix de vins genevois.
Ouverture des portes à 18h30.

01.04-14.05



■ Couleurs de l'Inde

A la MACAV – Rue du Village 52, 1214 Vernier – Jusqu'au 1^{er} avril.

Evelyne Camoglu. Huiles et aquarelles. Ouverture du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 16h00. Fermé le dimanche, le lundi et durant les vacances scolaires.

→ 01.04



■ Le Zoo

A la salle des fêtes Avanchet-Salève, samedi 29 avril à 19h00.

Soirée de l'Avenir accordéoniste de Châteline. Direction : Daniel Cloux.

Entrée payante, tarif libre - Petite restauration, buvette. **Ouverture des portes à 18h30.**

29.04



LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS VOTRE DENTIER



H-R. Vetterli
079 231 26 51



022 797 26 30



R. Scotolati
079 412 68 24

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

» Adresse

10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Lignon Esthétique



Catherine Lance

41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51 Parking

Maquillage permanent
Eye-liner
Sourcils

www.lignonesthetique.ch

SoluStores
Stores - Volets - Protections Solaires

Remplacement de Toile de Stores
Stores en Toile pour balcon et terrasse
Stores à Lamelles Reliées
Stores Venitiens
Volets Roulants
Volets Battants
Moustiquaires

EXPERT
somfy

Département de GS Windows S.A. - Ch. du Château Bloch 17 - CP 60 - 1219 Le Lignon
www.solustores.ch - info@solustores.ch - Tél. 022 796 47 65

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

REMBOURSE*
180.- CHF
PACK ENFANTS: MONTURE ET
VERRES ANTIREFLETS*

* SOIT UN COÛT DE CHF 8.- RÉDUCTION DE CHF 80.- CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR LA CASSE DE MALADIE, SELON LES CONDITIONS D'ASSURANCE DE BASE. VOIR LES CONDITIONS EN MAGASIN.

Optique Plus
OPTIC 2000
C.C ArCenter
022 341 45 40
1214 Vernier

Pharmacie des
Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon



Ch. de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy
T 022 879 52 52
F 022 879 52 50
info@maury-transports.ch

7, rue des Boudines
1217 Meyrin
022 785 01 55

Optique Plus

C.C. du Lignon
1219 Le Lignon
022 796 81 44

Merci
de votre fidélité

Du 27 mars au 8 avril 2017

C'est la fête!

Animations, carrousels
Jeux d'adresse, pop-corn
Spectacles

**+ DE CHF. 200'000.-
À GAGNER**

(Somme des cadeaux distribués dans l'année)



**UNE VOITURE
DS 5 HYBRIDE 4X4
Sport chic**



valeur

62'860.-CHF.

(Conditions de participation au verso)

BORNES DE JEUX

Tous les jours
des centaines de cadeaux.
Participez! jouez et gagnez!



CHF 100.-

CHF 120.-

Vendredis 31 mars
et 7 avril 2017

**PLANÈTE
20ans**

Charmilles
centre commercial

P gratuit 90 minutes - 430 places

www.planete-charmilles.ch + de 50 commerces



BANCOMAT